



DEUXIÈME ANNÉE.

DIMANCHE 10 JUILLET 1853.

N° 21.

On déclare à l'imprimerie  
du Gouvernement:  
Price 49 francs par m.  
avances par trimestre et  
comptes.

Annonces : 4 franc la ligne  
AU COMPAGNY  
S'adresser à l'imprimeur de  
l'administration.

## PARTIE OFFICIELLE.

### ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE TAHITI.

Discours de clôture de M. le Gouverneur, Commissaire général.

#### Messieurs,

L'heure est venue de clore vos travaux. Je vous remercie de l'appui que vous avez donné à mon Gouvernement et à mon administration. Vos actes sont empreints de sagesse, du sentiment de la patrie, d'un grand dévouement à la cause publique. Il vous reste un devoir important à remplir. Vous avez voté la loi avec dignité; en retournant dans vos districts, enseignez aux habitants, à la respecter, à la pratiquer. Apprenez-leur que dans l'obéissance à la loi est tout l'avenir de votre pays. Ce sont surtout les représentants des Pomotous qui doivent se pencher de ce devoir. Les Pomotous sont définitivement entrés dans la grande famille tahitienne; la loi de Tahiti est désormais la loi des Pomotous. Leurs têtes partagent la grandeur de Tahiti dont la civilisation tient sur eux. Qu'ils apprennent de leurs représentants qui, depuis plus d'un mois sont nos hôtes bien accueillis, que nous ne voulons que leur bien-être, et que nous n'avons pas moins de sollicitude pour eux que pour les habitants des îles de la Société.

Que la Providence divine vous accompagne tous dans vos foyers. Et si Dieu juge à propos de vous éprouver par des difficultés, souvenez-vous que vous avez un ami un appui; et vous et moi, sommes unis dans le même sentiment; nous nous devons de nous soutenir; les uns les autres pour le plus grand honneur de votre patrie: la domination de Tahiti.

Signe : PAGE.

## PARTIE NON OFFICIELLE.

On se souvient de l'abandon dans lequel se trouvaient il y a un an les enclos publics, de l'incertitude du commerce à la même époque, à ce point que les produits des enclos pourraient inventer dans les magasins de la société agricole. Et bien! tel a été le mouvement des affaires et des navires depuis quelques mois; tel a été l'entrain des habitants pour remettre en culture leurs enclos abandonnés, que la vente de leurs produits s'est liquidée le 1<sup>er</sup> juillet dernier pour une somme de 10,000 francs. Le partage a été fait conformément à la loi, et les comptes ont été apurés par un comité de l'Assemblée nationale à la grande satisfaction des représentants pour qui ce sera, nous l'espérons, un motif nouveau d'excitation au travail.

Vendredi dernier, à 44 heures du matin, le chef de division, gouverneur, s'est rendu à bord de la corvette la *Prudente* commandée par M. de Leyte, pour en passer l'inspection. Il a été reçu avec toutes les honneurs dûs à son rang, aux cris de *Vive l'Empereur!* répétés par l'équipage rangé sur les vergues, aux verges; et au départ son pavillon a été salué d'un coup de canon. On trouverait difficilement un bâtiment aussi peu militaire que la *Prudente*; personnel et matériel offrent un aspect d'ordre et de discipline qui charme. Il est vraiment honorable pour la marine française de voir les nobles traditions de l'escrime ainsi maintenues après de si longues traversées et à travers tant de climats si divers.

Le très mal américain de 300 tonneaux l'*Alabama*, de San Francisco, a été hâti sur calé le 29 juillet et remis à l'eau le 5 juillet, après être resté 6 jours seulement sur les rails du bâtiage. La double opération du bâtiage et du lancement s'est faite avec une régularité et une sécurité remarquable. Le bâtiment a pu être visité tout entier, une partie de sa fausse quille remplacée, la plus grande partie desson doublage en cuivre du côté du bâtiage changée et remise à neuf en moins d'une semaine. La dépense pour le loyer de la cale et des navires est insignifiante; elle atteint à peine le chiffre de 4,500 francs. Nous voudrions bien savoir s'il existe dans tout l'Océan Pacifique un port, un établissement naval qui offre de pareilles conditions pour navires avariés par les circonstances de la mer ou par un échouage.

Le trois mésis le James Edwards, dont nous avons suivis avec tout l'intérêt qu'elles méritent les raportations dans notre port, a fait voile pour New-Bedford, mercredi dernier, avec un chargement d'environ 300 tonneaux de faucons de batte, d'huile et de fourrures. Nous faisons des vœux pour son heureux voyage; il nous intéressera, car il est aux admirables établissements de Faré-Ut à n'être pas resté comme un débris dans l'Océan Pacifique. Et c'est déplorable, car ce navire, qui avait reçu sur les récifs des avaries considérables, est tout neuf et d'une construction qui fait honneur aux armateurs et constructeurs de l'Amérique du Nord.

## LA BRIQUETERIE.

Nous avons déjà fait connaître en termes généraux l'établissement de la briqueterie qui vient d'être fondée par les soins du Gouvernement près du Camp de l'Iranne. Nous avons appelé l'attention du public sur les heureux résultats obtenus tout d'abord; nous pouvons ajouter que lorsqu'une expérience prolongée a permis de mesurer les avantages des diverses terres dont on peut disposer, et d'arriver non seulement à établir des briques et des tuiles d'excellente qualité, mais encore des ouvrages d'une portée vraiment remarquable et d'une grande utilité dans les usages ordinaires de la vie.

Aujourd'hui nous désirons entrer dans quelques détails économiques qui éveilleront peut-être l'esprit des spéculateurs sur les conditions auxquelles l'industrie peut s'établir dans le pays. Le Gouvernement, en prenant l'initiative de cet établissement, a été le premier à faire rivalité avec les spéculations privées; a eu surtout pour but de faire concurrence aux marchands privés; de prendre pour lui-même les charges d'un tel développement, et de servir d'exemple, sinon de modèle, aux particuliers qui seraient tentés de risquer des capitaux dans cette voie. Nous croyons qu'il sera intéressant de faire connaître les circonstances de la fabrication et le prix de revient d'un marchandise dont l'importance pour le pays n'est point contestée.

Qu'importe, propriétaire d'un terrain aussi favorablement situé que l'est le débouché du ruisseau Marielle, adossé à une montagne de pierres sèches, et bordé d'un cours d'eau resserré sur une nappe d'eau presque à fleur de sol, voilà à assurer une fabrique comme celle du Gouvernement; qu'il soit parvenu à assurer le moyen de bras nécessaire à la conduite du travail; il lui coûtera d'abord 25,000 francs de premier établissement; le prix de la main-d'œuvre établi au taux de la place lui donnera pour prix de revient des briques 37 francs le millier. En tenant compte de l'interêt capital engagé à 10 pour 100, des réparations, de la destruction rapide des casas et hangars qu'il faut pour abriter toutes les personnes et le matériel de bataille sur place, 100 francs environ. A ce prix, le 40% francs, il trouve le placement de 300,000 briques.

Il pourra faire un profit de 10 francs par brique, et 300,000 francs par an tout 5,000 francs pour son propre entretien et pour renfler largement dans le capital engagé. Ainsi une petite briquetterie, dirigée par un particulier, ne pourra pas livrer ses produits au moins de 50 à 100 francs le mille. Ce serait encore pour le pays un grand avantage, car dans la situation actuelle des places de Sydney, de Valparaíso et de San-Francisco, nous pouvons juger que les briques de Tahiti devraient devenir commerciales au prix inférieur à 60 francs.

Le Gouvernement ne fixe des augments que 50 francs le millier de ses briques prises sur place. Il est évident que l'administration n'a pas voulu faire une spéculation commerciale.

Aidez les habitants à se construire des habitations confortables et durables, des magasins de bonne conservation; encourager les armateurs à prendre en test une marchandise qui les placeront très aisément à haut intérêt; donner au soleil de Tahiti une nouvelle industrie; aider les particuliers dans l'établissement d'une industrie profitable et florissante à l'avenir leur sera.

Nous soutiendrons que la première fourrure de louques a été levée sur le chêne, par un honnête commerçant du pays au prix de 50 francs. Il était vraiment impossible de fixer une valeur inférieure à ce taux.

## NOUVELLES DIVERSES.

Le Moïse a publié, dit-on, un décret qui accorde une augmentation de solde de dix centimes par jour aux sous-officiers de toutes armes et corps de l'armée. On l'attribue à l'armée française de terre et de mer comprise au moins 30,000 sous-officiers. En vertu du décret dont nous venons de parler, la solde de chaque sous-officier est augmentée de 35 fr. 50 c., ce qui représente une dépense de 4,093,500 francs.

Les journaux de New-York annoncent la fin de l'aventure de M. Haussent-Bouillon, dans la Soitora. Après deux combats malheureux il a été obligé de capituler. Néanmoins, on dit qu'il est suivi d'une transaction dans laquelle le Mexique a reconquis une partie des terrains de ses conquistatrices.

Dans la Plata, les hostilités entre Buenos-Ayres et le général Urquiza continuent.

On assure qu'une somme de 3 millions a été promise à la disposition du ministre de l'intérieur pour procurer des logements et quelques soulagements à la classe laborieuse.



— Lorsque nous avons rendu compte à nos lecteurs du beau fait d'armes de Laghouat, nous ne savions pas encore la partie douloreuse qu'il avait faite l'armée d'Afrique. Le brave général Bouscaran, dont l'audace intelligente et le brillant courage ont puissamment contribué à ce succès brillant, a été mortellement frappé sur la bretche de Laghouat.

— On sait que déjà il avait été fortement blessé de rendre la Panthéon au culte; une décision a été prise à cet égard, et l'inauguration de la nouvelle église Sainte-Geneviève a eu lieu le 3 janvier, jour de la fête de la sainte, avec une pompe extraordinaire. Une foule nombreuse accoupe de tous les quartiers pour rendre un pieux hommage à la patronne de la ville de Paris accompagnait la procession qui transportait la châsse de Sainte-Geneviève à la nouvelle église.

— Le chemin de fer de Panama à Chagres avance rapidement. On espère le voir terminé avant peu.

— Le Rhône a été le théâtre d'un accident qui est à signaler, à cause de la séparation en deux du bateau, ou plutôt en trois, l'avant et l'arrière s'étant détachés du centre, où avait eu lieu l'explosion de la chaudière. Le système de construction du Parisien, qui consiste à diviser sa coque, sur sa longueur, en trois compartiments séparés par des cloisons, a rendu dans cette circonstance un immense service. C'est à ce système, en effet, que l'on a dû de voir l'avant et l'arrière, séparés du centre, se maintenir sur l'eau au lieu de sombrer immédiatement, comme il arrivera presque toujours dans les accidents de cette nature.

— Chaque jour Paris s'embellit; de nouvelles rues larges et droites remplacent les ruelles étroites et tortueuses de certains quartiers; les pâtes informes de maisons disparaissent pour faire place à des constructions élégantes. Le crédit accordé à l'état pour les constructions des édifices publics était, en 1853, de 4,315,000 francs. Le ministre demande une augmentation de 1,879,000 francs, qu'il considère comme indispensable pour l'exécution des travaux acharnés depuis longtemps.

— Les denrées sur le marché de Melbourne étaient cotées aux prix suivants :

Le tonneau de farine, 25 livres sterling.  
Bière, 7 piastres la douzaine.  
Eau-de-vie, 14 francs le gallon.  
Viande, 9 francs la livre.

— Le *Mord of Sulphur* a vendu le chargement d'oranges qu'il avait pris aux îles sous le vent à raison de 250 francs le mille.

— Au moment où le bâtiment qui nous apporte ces nouvelles quittait Melbourne, le trois masts la *Favorit* mouillait sur rade, venant de Tati avec un chargement d'oranges pris à Papete.

— On nous assure que la rapidité avec laquelle certains navires se rendent d'Angleterre en Australie tient du prodige. On cite à l'appui de cette assertion la traversée faite en 68 jours par le navire à voiles le *Marco-Polo*. Ce bâtiment, du port de 16,000 tonnes, construit à la Nouvelle-Ecosse, a établi définitivement sa réputation d'excellent marchep en battant de vitesse avec le steamer à hélice *the Aspiration*. Partis tous les deux le même jour, à la même heure de Liverpool, le *Marco-Polo* mouillait 72 jours après sur rade de Melbourne devant son adversaire qui ne parut que 24 heures plus tard. Un pari de 250,000 francs a été le prix du vainqueur.

— Les nouvelles querreuses réserves des îles sous le vent sont tranquilles pour le moment. Aucun conflit sanglant n'a eu lieu. Quant à l'état des esprits il est toujours le même; les causes de dissension ne sont point effacées; mais tous les parts restent sur la défensive. La politique expéiente est à l'ordre du jour. A Huahine, la reine Teraravaa est bien accueillie. Ses adherents sont aujourd'hui de beaux empêcheurs les plus nombreux. Du reste il y a une raison capitale pour que tout le monde soit tranquille; la plupart des habitants sont malades; la même épidémie de grippe qui a tenu reculés dans leurs cases les Tahitiens régnait en ce moment dans les îles sous le vent. La conjecture fait que ce la saison n'aurait pas obtenu, elle impose une trêve générale. Les habitudes se rétablissent sans doute avec la santé publique; cependant tout fait espérer qu'une collision prochaine n'aura lieu.

#### BOURSE DE PARIS DU 4<sup>e</sup> MARS.

4 1/2 pour 100.	406 00
3 pour 100.	89 70

#### BÂTIMENTS SUR RADE.

##### DE GENEVE.

9 mars. Corvette française *Morette*, commandée par M. Bellard, lieutenant de vaisseau.  
10 mars. Corvette française la *Prudente*, commandée par M. Félix de Levigne, capitaine de frégate.  
25 juil. Corvette à vapeur *Phœque*, commandée par M. de Bois, lieutenant de vaisseau.  
29 juil. Goëlette française *Papeete*, commandée par M. Biagel, enseigne de vaisseau.

8 juillet. Goëlette française, *Tunquen*, commandée par M. Malbure, lieutenant de vaisseau.

##### DE COMMERCE.

15 janv. Goëlette anglaise *Caroline Hart*, en chargement trois masts américain *Emily Taylor*, capitaine West, se dépose à abattre.

6 mai. Trois masts américains *Orpheus*, capitaine West, embarque son huile.

16 juin. Goëlette française *Caroline*, capitaine Rousseau, en réparation.

22 juil. Brig chinoise *Express*, capitaine Hossing, en décharge-ment.

28 juil. Goëlette française *Rouvert*, capitaine Wade, en répara-tion.

7 juillet. Brig anglaise *Baron of Bromber*, capitaine Pike.

Mondevois du port de Papeete du vendredi 2 au vendredi 9 juillet 1853.

##### ENTREES

6 juillet. Goëlette de Rimatara *Eiva*, capitaine Tercatoa, 35 tonnes, 10 hommes d'équipage, venant de Rimatara en 2 jours. Provisions, 4,230 francs.

6 juillet. Goëlette française *Adèle*, capitaine Dauguet, 104 tonnes, 8 hommes d'équipage, venant d'Ana en 29 heures, 22 tonnes d'huile, 14 tonnes.

7. Brig anglaise *Baron of Bromber*, capitaine Pike, 183 tonnes, 9 hommes d'équipage, venant de Melbourne, 100 tonnes de fumier, 70 sacs, 90,000 francs.

8. Goëlette coloniale *Thermaea*, commandée par M. Maire, lieutenant de vaisseau, venant de Huahine.

##### SORTIES

3 juill. Goëlette française *Marie-Louise*, capitaine Leguenn.

Goëlette coloniale *Tseremana*, commandée par M. Mahire, lieutenant de vaisseau, pour Huahine, sur l'est.

Baleinier américain *James-Edwards*, capitaine Euse, pour les Etats-Unis, 650 barils d'huile, 300 tonnes de fumier.

6. Goëlette de Raiatea *Eunice*, capitaine Platt, pour Raiatea, objets d'échange, 6,180 francs.

7. Goëlette anglaise *Emerald*, capitaine Smith, pour Sydney, en passant à Raiatea et Foa, 48 tonnes huile, 29 tonnes huile noire, jus de citrons, etc., 56,450 francs.

7. Goëlette française *Adèle*, capitaine Dauguet, pour Valparaiso, 26 tonnes huile de roses, 14 tonnes huile de baïence, 22,000 francs, 29,477 francs.

8. Goëlette de Rimatara *Eiva*, capitaine Tercatoa, pour Rimatara.

8. Goëlette coloniale *Mosera*, patron Gavault, pour Teitrao.

##### FIRE-UTS

5 juillet, à 1 heure de l'après-midi, le trois masts américain *American*, arrivé dans la calme de l'abri, ayant terminé ses réparations, a été lancé à l'eau. L'opération a réussi complètement. Ce bâtiment est arrêté au quai et débarqué sur l'est. On calcifie ses houles.

Le trois masts américain *Emily Taylor* est accroché au quai de l'arsenal. Il débarque son lest et prend toutes ses dispositions pour s'assurer en caisse dans les premiers jours de la saison prochaine.

La goëlette *Papeete* sera hâlée prochainement sur sole.

##### AVIS AU PUBLIC.

Lundi, 11 juillet prochain, à onze heures du matin, dans le magasin de M. Christian, il sera procédé à la vente aux enchères d'un fonds de marchandise et de meubles provenant de qualité.

La vente aura lieu par le ministère de M. Robin.

##### PUBLIC NOTICE.

On Monday next, this 11 instant, at eleven o'clock in the morning, at the store of M<sup>r</sup> Christian, will be sold by public auction, a quantity of merchandise, and furniture of the very best quality.

M<sup>r</sup> Robin is authorised to sell the above mentioned articles.

##### AVIS AU PUBLIC.

L'intérêt de M<sup>r</sup> Edward P. Adams dans notre maison a cessé depuis le 30 du mois dernier, par limitation de temps. La maison continuera toujours sous la raison de KELLY, GRAY & CO.

Papeete, le 9 juillet 1853.

##### PUBLIC NOTICE.

The interest of M<sup>r</sup> Edwards P. Adams, in our house, ceased on the 30th ultim, by limitation, the firm will still be continued as

KELLY, GRAY AND CO.

Papeete, July 9th 1853.

##### AVIS AU PUBLIC.

M. Roger à l'honneur d'informer le public qu'il s'habilita à presenter un magasin à Papeete.

##### NOTICE TO THE PUBLIC.

M<sup>r</sup> Roger has the honor to inform the public, that he is about to establish himself here as master mason.

Apply at the residence of M<sup>r</sup> Hervé, publican.

Le gérant : BIOT.